



PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

**Séance du Conseil Municipal du Jeudi 13 Mars 2025 à 19 heures
à la Salle du Conseil Municipal – Mariages 49, route du Pic du Midi – 65 310 HORGUES**

L'an deux mille vingt-cinq et le treize du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 14

-Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 31 Janvier 2025

Date d'affichage : 03 Mars 2025

Présents : Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Mikaël ETCHEVERRIA, Florent DÉJARDIN, Louis MARTIN, Yannick PORIEL, Didier SEAS, Didier COLLGON, Mesdames Nicole ESQUIRO, Céline BONIFACE, Macha CLAVERIE, Marie-Chantal LONCA, Nathalie MENGELLE, Stéphanie SEGUIN.

Procurations : Néant.

Monsieur Florent DÉJARDIN est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A-Eglise Saint-Mauront

B-Salle de réception Mairie/Archives

C-Travaux / Urbanisme

D-Contentieux

E-Assainissement

F-Finances publiques

G-Ressources humaines

H-Vie scolaire / périscolaire

I-Vie du village - Associations

J-Vie économique et locale

K-CCAS

L-Informations diverses

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ

Rapporteurs Damien DAUTAN / Yannick PORIEL

Rapporteur Damien DAUTAN

Rapporteurs Damien DAUTAN /Didier COLLGON/
Jean-Michel SÉGNERÉ

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ

Rapporteurs Nicole ESQUIRO / Jean-Michel SÉGNERÉ

Rapporteurs Nicole ESQUIRO/Céline BONIFACE

Rapporteur Céline BONIFACE

Rapporteur Mikaël ETCHEVERRIA

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ

Rapporteur Marie-Chantal LONCA

☞ Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 09 janvier 2025.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 09 janvier 2025.

Les enfants de la classe de CM1 de l'Ecole des Rêves sont présents pour présenter leurs projets au sein de l'établissement scolaire, aux membres du conseil municipal. Ils sont accompagnés de Mesdames Béatrice VIDAL, Directrice par intérim et Judith RODRIGUEZ, professeur des écoles.

A-Eglise Saint-Mauront :

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel SÉGNÉRÉ

Monsieur le Maire rappelle la visite de Monseigneur MICAS à l'église « Saint Mauront » de Horgues, le samedi 15 mars 2025 à 17h30 à l'occasion d'une visite pastorale dans l'ensemble paroissial. Sont conviés à participer : Monsieur Jean SALOMON, Préfet des Hautes-Pyrénées, les membres du conseil municipal de Horgues, Monsieur Jean-Baptiste BOYRIE, gérant de la société BOYRIE peintures, les paroissiens et la presse.

Madame Nicole ESQUIRO indique que les travaux sont finis : peinture intérieure, ébénisterie pour la restauration de poteaux en bois massif, la repose des bancs est en cours, ...

Les élus en charge des travaux de l'église félicitent les intervenants pour la qualité du travail accompli et soulignent le caractère passionné d'une part de Messieurs BOYRIE père et fils et d'autre part de leurs employés.

B-Salle de réunion/réception et Salle d'Archives :

Rapporteurs : Messieurs Damien DAUTAN et Yannick PORIEL

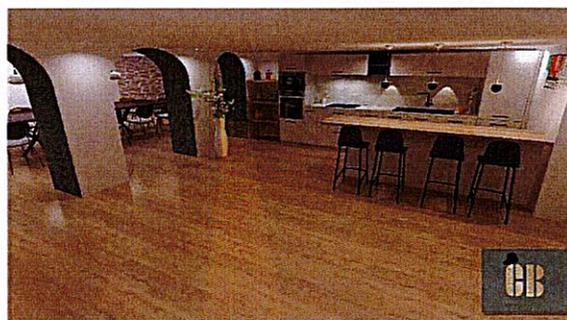
Pour sa partie « salle de réunion/réception », Monsieur Damien DAUTAN, adjoint au Maire de Horgues, fait état des entreprises retenues pour cet aménagement :

Lot 1	Maçonnerie	AAZ
Lot 2	Menuiseries extérieures – fermeture	AAZ
Lot 3	Plâtrerie – isolation – menuiseries intérieures	AAZ
Lot 4	Sanitaire	BAJON ANDRES
Lot 5	Cuisine	Maison Binoche
Lot 6	Electricité	Pierre DULAC
Lot 7	Chauffage – Pompe à chaleur	SMI Pyrénées
Lot 8	Carrelage – Faïence	AAZ
Lot 9	Peinture intérieure	AAZ

Il est demandé aux membres du conseil municipal de voter pour les aménagements proposés par la maison Caroline Binoche.



Proposition 1



Proposition 2

→ Par un vote à mains levées, les membres du conseil municipal retiennent la proposition 1 par 12 voix pour et 2 abstentions.

Pour sa partie rédaction d'un règlement intérieur, Monsieur Mikaël ETCHEVERRIA, adjoint au Maire, s'interroge sur la finalité d'utilisation de cette salle dont la proposition qui est faite est selon lui une belle réussite.

Pour sa partie « salle d'archives », Monsieur Yannick PORIEL, conseiller municipal, explique la mission de M. Thibaut CONTANT, archiviste itinérant qui est intervenu aux archives communales pendant 6 jours du 26 février 2025 au 07 mars 2025 inclus afin de préparer le déménagement. Sur 20 mL traités : 9,15 mL sont à éliminer pour la période de 1950 à 2018, 9,86 mL sont à conserver pour la période de 1942 à 2024 et 1,07 mL sont à déposer aux archives départementales pour la période de 1832 à 1975 (dont travaux église et presbytère).

Le rapport du bilan de l'intervention ainsi que les bordereaux d'élimination et d'autres documents annexes comme une proposition d'inventaire vont être adressés au secrétariat de mairie. Une seconde intervention ultérieure au déménagement est à prévoir.

Monsieur Yannick PORIEL rappelle que ce travail structurant est à tenir au fil de l'eau.

C-Travaux/Urbanisme :

Rapporteur : Monsieur Damien DAUTAN

--Urbanisme :

Monsieur Damien DAUTAN fait état des derniers dossiers déposés et en cours de traitement pour la période courant du 10 janvier au 13 mars 2025 : 5 Déclarations Préalables (2 accords et 3 en cours d'instruction), 3 Permis de Construire (3 en cours pour extension, rénovation et construction) et 1 Certificat d'Urbanisme opérationnel (1 lot sur la Route Départementale 935).

--Vente de biens immobiliers : (2 habitations)

--Travaux :

L'entreprise COADEBEZ, spécialisée dans l'élagage et l'abattage des arbres, est intervenue sur les arbres de l'allée des chênes, le nettoyage des bois au Bieouès/ex-déchèterie et le curage des fossés.

Le 03 avril prochain, débiteront des travaux de terrassement de la bande de terrain cédée par SCAPA et l'ensemencement d'une jachère fleurie : tâche réalisée conjointement avec l'entreprise DUBOÉ et les agents techniques municipaux.

D-Contentieux :

Rapporteurs : Messieurs Damien DAUTAN / Didier COLLGON / Jean-Michel SÉGNERÉ

L'entreprise SPIE sollicite un arrêté municipal pour la réalisation des travaux d'installation de l'antenne station-relais FREE avec pour chemin d'accès le chemin communal : aucune autorisation n'a été donnée, ni même un refus... N'ayant pas pu aboutir à une entente pour l'implantation (proposition municipale : ex-déchèterie), Monsieur le Maire regrette le manque de considération de la société FREE.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a, en plus de FREE, toujours 2 contentieux en cours.

E-Assainissement :

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ

Le service « assainissement » de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a constaté un effondrement du réseau du city-stade au lotissement des Chanterelles : le service informe qu'il faudra attendre 3 à 4 mois de stabilisation avant d'effectuer la reprise de la route. Monsieur Damien DAUTAN est chargé de négocier une réfection totale de la route suite à travaux.

Une nouvelle vague de travaux d'assainissement sont également à prévoir pour l'année 2025, notamment au lotissement « Bieouès ».

Le service « eau potable » de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a achevé ses travaux de renfort à l'impasse des Pyrénées.

F-Finances publiques :

Rapporteurs : Madame Nicole ESQUIRO et Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ

Une étude d'optimisation de la masse salariale est demandée auprès des adjoints en charge du personnel, à savoir Mesdames Céline Boniface et Nicole Esquiro et Monsieur Damien Dautan.

Débat d'Orientations Budgétaires :

Un tableau récapitulant les propositions d'investissement recueillies à ce jour est présenté aux membres du conseil municipal. Le débat s'établit : diversification des ressources, dépenses d'investissement, subventions, frais de fonctionnement, ...

1-Diversification des ressources pour un montant de 112 K€ (minimum légal valeur locative) : une convention va être établie avec Maître Céline SEMPÉ pour aider à l'acquisition d'une partie du parcellaire de l'ancienne jardinerie en vue de sa reprise par un nouvel exploitant.

2-Dépenses d'investissement : elles sont priorisées et reportées à l'exercice suivant pour certaines d'entre elles.

3-Subventions : un point va être réalisé avec les services administratifs pour d'éventuelles demandes de versement selon si le montant subventionnable est atteint.

4-Frais de fonctionnement : un point de vigilance est demandé aux membres du conseil municipal. Nouvelles procédures mises en place :

Si un achat est supérieur ou égal à 1.000 €, il sera demandé l'obtention de 2 devis ; toute facture supérieure à 1.000 € TTC sera également examinée en réunion du bureau.

A compter de ce jour, chaque manifestation fera l'objet d'un budget défini au préalable : une réunion de présentation des coûts sera prochainement programmée.

→ Délibération n° 2025-03-13-001 prise à l'unanimité des membres présents (Remboursement d'avance sur frais)

→ Délibération n° 2025-03-13-003 prise à l'unanimité des membres présents (Refacturation de gobelets Enz'Horgues 2024)

→ Délibération n° 2025-03-13-004 prise à l'unanimité des membres présents (Annulation titre padel – frais de fonctionnement 2021)

G-Ressources humaines :

Rapporteurs : Mesdames Nicole ESQUIRO et Céline BONIFACE

***Agents techniques :**

2 CDD arrivent à échéance le premier le 04 juin 2025, le second le 30 juin 2025. Un courrier leur a été adressé en ce sens.

1 agent technique en accident du travail jusqu'au 15 mai 2025 inclus.

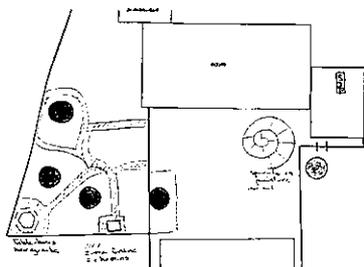
***Parcours Emploi Compétences :**

Les renouvellements des CDD-PEC seront plus difficiles à obtenir (6 mois au lieu de 12 mois actuellement) et moins intéressants sur les prises en charge (30 % au lieu de 40% actuellement).

H-Vie scolaire / périscolaire / extrascolaire :

Rapporteur : Madame Céline BONIFACE

-Présentation du projet d'aménagement de la cour d'école :



Les enfants de l'école des rêves représentés par les élèves du CM1 et l'équipe enseignante ont présenté leur projet d'aménagement de la cour de l'école : création d'une spirale (peinture au sol) + pose d'une table pique-nique + création d'un chemin enherbé + aménagements divers, ...

Par délibération, leur projet a été approuvé par les membres du conseil municipal à l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention, 14 voix pour). Une réunion doit désormais être programmée sur site entre le référent des services techniques, les élus et les enfants afin d'expliquer leurs attentes.

-Rentrée scolaire 2025/2026 : le prévisionnel des effectifs scolaires font état d'une forte baisse avec 105 enfants (130 environ actuellement). L'explication est liée au départ d'une classe de 27 élèves en CM2. Il est à préciser que cette baisse n'est absolument pas liée à l'équipe pédagogique.

Rappel de la conduite à tenir pour les inscriptions scolaires des familles de Salles-Adour (post GS) : Si Salles-Adour donne son accord, Horgues se réserve le droit d'accepter ou de refuser ; Si Salles-Adour refuse, Horgues refuse !

-Vie périscolaire : au vu de la baisse des effectifs scolaires, 2 animateurs ne seront pas renouvelés faute de besoin en encadrement.

-Contentieux chauffage au groupe scolaire – périscolaire : le devis d'une expertise vient d'être signé ; le premier passage de l'entreprise mandatée faisant état d'un réel problème.

I-Vie du village – Associations :

Rapporteur : Monsieur Mikaël ETCHEVERRIA

=>Bulletin municipal :

La prochaine édition sortira juste avant les fêtes de Horgues prévues les 2, 3 et 4 mai 2025.

=>Manifestations :

=>réalisées :

- mardi 14 janvier 2025 : Cérémonie des Vœux de la CA TLP à la salle polyvalente
- samedi 18 janvier 2025 : Galette organisée par les Anciens Combattants à la mairie
- mercredi 22 janvier 2025 : Van itinérant organisé par Pyrène + à la place de la mairie
- vendredi 24 janvier 2025 : Cérémonie des Vœux à la salle polyvalente
- samedi 25 janvier 2025 : Kids party organisé par le comité des fêtes à la salle polyvalente
- dimanche 26 janvier 2025 : Repas des aînés organisé par le CCAS à la salle polyvalente
- samedi 22 février 2025 : Repas-spectacle glamour « So crazy » organisé par l'AASV à la salle polyvalente
- samedi 1^{er} mars 2025 : Loto organisé par l'APE à la salle polyvalente
- jeudi 6 mars 2025 : Marche nordique organisée par le CCAS
- jeudi 6 et 13 mars 2025 : Portes ouvertes Naka Ima Aïkido pour la journée internationale des Droits des Femmes au 7 rue des Pyrénées

=>à venir :

- samedi 15 mars 2025 : Randonnée nocturne et gourmande aux Esclozes organisée par le CCAS
- samedi 15 mars 2025 : Soirée Saint Patrick organisé par le comité des fêtes à la salle polyvalente
- vendredi 21 mars 2025 : Don du Sang organisé par l'EFS à la salle polyvalente
- vendredi 21 mars 2025 : Tournoi P25 open by Cuisaline organisé par Horgues Pyrénées Padel
- samedi 29 mars 2025 : Journée de la poésie Thème « La poésie volcanique » organisée par l'association Le Bouillon à la mairie
- jeudi 03 avril 2025 : Marche nordique organisée par le CCAS
- jeudi 10 avril 2025 : Sortie à Espelette et Saint-Pé-Sur-Nivelle organisée par le CCAS
- dimanche 13 avril 2025 : Foulées du printemps organisées par l'association Run Club 65
- samedi 26 avril 2025 : Tournoi Lamarque Choy organisé par HOFCC
- vendredi 02, samedi 03 et dimanche 04 mai 2025 : Fête locale
- jeudi 15 mai 2025 : Marche nordique organisée par le CCAS
- dimanche 18 mai 2025 : Marche pour Robin organisée par l'association Marchons avec Robin

=>Fête locale :

L'organisation suit son cours ; les forains sont planifiés et le retour de l'éclairage public permanent est demandé sur le week-end entier.

J-Vie économique et locale :

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ

*Arrêts minute – centre commercial :

Suite à une doléance en date du 14 février 2025 dans laquelle un commerçant souhaitait qu'une solution soit trouvée pour éviter les stationnements abusifs (type covoiturage, sorties montagne, ...), il a été convenu qu'une note informative et cordiale sera déposée sur le véhicule gênant.

Ce dispositif type arrêt minute avait déjà été étudié lors de « Cœur de Horgues » en juin 2023 et Monsieur Samuel Coupey, co-concepteur du projet, avait informé la municipalité que : « *le stationnement « minute » est une solution qui permet effectivement d'éviter les véhicules ventouses (qui sont à stationner sur le parking existant à l'arrière des commerces). Mais cela ne fonctionne que si, en cas de non-respect, il y a avertissement (papiers sur le pare-brise) puis verbalisation (Police du Maire) si récidive. Dans des communes comme Horgues où il n'y a pas de police municipale, c'est compliqué à gérer pour la municipalité... »*

*Taxe de séjour :

→ Délibération n° 2025-03-13-002 prise à l'unanimité des membres présents (révision des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026)

*Festival Enz'Horgues :

Le festival sera porté cette année par l'association « le cercle culturel de Horgues » et aura lieu le week-end des 13 et 14 septembre 2025. Le comité de pilotage s'est donc étoffé en conséquence et le bureau de l'association sera modifié par assemblée générale.

K-CCAS

Rapporteur : Madame Marie-Chantal LONCA

*Sortie Espelette :

La sortie a atteint 50 inscrits (maximum prévu) et quelques personnes sont sur liste d'attente pour remplacement.

*Rencontres récréatives :

La première séance s'est tenue le mercredi 05 février 2025 en mairie. 10 à 12 personnes âgées de 75 ans et plus étaient présentes. Après avis des participants, le jour sera permuté plutôt au mardi après-midi.

*Repas des aînés :

Tout s'est très bien passé. 139 participants le dimanche 26 janvier 2025.

L-Informations diverses

☞ Fermeture du réseau cuivre

Pour rappel, la fermeture du réseau cuivre est prévue au 1^{er} janvier 2026. Monsieur Louis Martin est chargé de le rappeler par la conception d'un flyer à destination de la population.

☞ Vote des budgets primitifs et comptes financiers uniques :

La date est fixée au vendredi 11 avril 2025.

☞ Rallye des Gazelles

Une réception est prévue le vendredi 04 avril 2025 : présentation des sponsors. Les élus sont invités à y participer.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 20h45.



Jean-Michel Ségneré		Nicole Esquiro	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Déjardin	
Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	